

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE

MAIRIE de
LIMEUIL



Les Plus
Beaux Villages
de France®



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 23 Avril 2013

Nombre de conseillers :	
En exercice : 9	L'an deux mil treize, le 23 Avril à 19h00,
Présents : 7	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 7	Date d'envoi de la convocation : 17 avril 2013
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER .MAILLET. Mmes RIVIERE, MACKENZIE-PEERS, BORGES
Conseillers absents :	Mme LANDON . Mr HERVE.
Ont donné procuration :	
Secrétaire :	Virginie BORGES

Points divers de l'ordre du jour

Néant

Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 8 avril 2013

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2013.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2013 est approuvé à **l'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRESENTS**

1 – Marché travaux vestiaire football

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission communale des travaux a retenu les entreprises suivantes pour les travaux d'agrandissement des vestiaires du terrain de football :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT
N° 1 démolition/terrassement/ gros-oeuvre	EURL DELMARES	29 000,00€
N° 2 Charpente bois/couverture	EURL DELMARES	4 000,00€
N° 3 Menuiseries bois	FC DISTRIBUTION	10 065,80€
N° 4 Plâtrerie/ isolation	SUDRIE	9 258,68€
N° 5 Electricité/VMC/chauffage	HOMELEC	7 395,00€
N° 6 Plomberie/sanitaire	DOMICILE DEPANNAGES	10 004,10€
N° 7 Carrelage/ faïence	SUDRIE	10 613,85€
N° 8 Peinture	SUDRIE	4 340,20€
TOTAL HT		84 677,60€

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Approuve à l'unanimité des membres présents la décision de la commission d'appel d'offre et donne tous pouvoirs à Monsieur le maire pour signer les documents s'y rapportant.

2 - Avenant N° 1 maîtrise d'œuvre travaux des vestiaire du terrain de football

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 1 pour la maîtrise d'œuvre des travaux des vestiaires du Football

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré, approuve cet avenant et autorise monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant

3- Avenant N° 2 maîtrise d'œuvre travaux des vestiaires du terrain de football

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 2 pour la maîtrise d'œuvre des travaux des vestiaires du Football

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré, approuve cet avenant et autorise monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant

4 – Réserve communale de sécurité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour garantir une protection sous couvert de l'assurance responsabilité civile de la commune aux bénévoles qui pourraient intervenir en cas de catastrophes sur la commune , il est nécessaire de créer une réserve communale de sauvegarde.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré, approuve la création d'une réserve communale de sauvegarde.

**Le Maire
THOMASSET Guy**